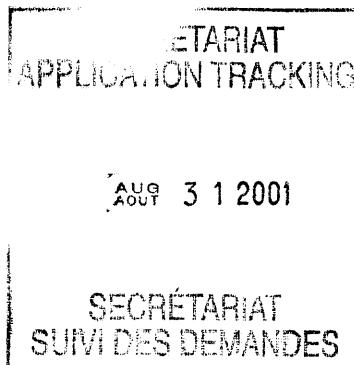


**MRC
LAC-ST-JEAN EST**

625, rue Bergeron Ouest, C.P. 397
Alma, Lac-St-Jean (Québec) G8B 5V9
Tél.: (418) 668-3023 Télécopieur: (418) 668-5112

Alma, le 27 août 2001

MONSIEUR DAVID COLVILLE, PRÉSIDENT
Conseil de la radiodiffusion et
des télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario) K1A 0N2



Objet : Résidents non-desservis par un système téléphonique

Monsieur le Président,

Je vous transmets sous même pli copie de la résolution numéro 3639-08-01 adoptée par les membres du conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, à la séance ordinaire du 14 août 2001, appuyant les revendications de citoyens qui n'ont pas accès à un système téléphonique.

Espérant une intervention de votre part pour obliger les compagnies de téléphone à leur donner le service téléphonique, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Guy Gagnon, directeur général
et secrétaire-trésorier

GG/dt

c.c. M. Stéphan Tremblay, député de Lac-Saint-Jean-Saguenay aux Communes
Mme Moïsette Brassard, responsable des résidents du Lac Milot

01 AUG 31 8:03



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE LAC-SAINT-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE LAC-SAINT-JEAN-EST**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DE LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST, TENUE MARDI LE 14
AOÛT 2001, À 19H30, À L'HÔTEL DE VILLE D'ALMA, À
LAQUELLE IL Y AVAIT LE QUORUM LÉGAL, SOUS LA
PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LAWRENCE POTVIN, PRÉFET ET
MAIRE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX.**

Présences : Madame la conseillère, messieurs les conseillers :

Louise Lamoureux-Jean, mairesse de St-Ludger-de-Milot, Jean-Maurice Harvey, maire d'Alma, Daniel Perron, maire de Labrecque, Michel Néron, conseiller d'Alma, Georges Bouchard, maire de Ste-Monique, Léonard Côté, maire d'Hébertville, Germain Morel, maire de Lamarche, Claude Renaud, maire de L'Ascension, Maurice Maltais, conseiller d'Alma, Yves Tremblay, maire d'Hébertville-Station, Michel Martel, maire de St-Nazaire, Michel Simard, maire de St-Gédéon, Claude Turcotte, maire de Desbiens, Gérald Scullion, conseiller d'Alma, Richard Lapointe, conseiller de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Claude Garneau, conseiller d'Alma, Réjean Bouchard, maire de St-Bruno, André Paradis, maire de St-Henri-de-Taillon.

Était également présent Guy Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier.

Résolution numéro 3639-08-01

RÉSIDENTS QUI N'ONT PAS ACCÈS AU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

CONSIDÉRANT QU'il y a présentement plusieurs citoyens sur le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, qui n'ont pas accès à un système téléphonique notamment dans le secteur du lac Milot, dans la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot, dans le secteur du Domaine Renaud (Ruisseau Rouge) à Alma, et dans la municipalité de Sainte-Monique ;

CONSIDÉRANT QUE cette situation est intolérable en 2001, à l'ère des nouvelles technologies des communications et de l'Internet, que des citoyens n'aient pas accès à un système téléphonique ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par madame la conseillère Louise Lamoureux-Jean, mairesse de Saint-Ludger-de-Milot, appuyée par monsieur le conseiller Georges Bouchard, maire de Sainte-Monique ;

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT :

« d'appuyer les revendications de ces citoyens pour avoir accès à un système téléphonique et de porter plainte auprès du CRTC, pour qu'il intervienne auprès de la compagnie Bell pour exiger l'installation d'un système téléphonique pour desservir ces citoyens. »

Vraie copie donnée à Alma
ce 23^e jour d'août 2001


Guy Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier